



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Avril 2009

Sommaire

Lettre du Maire	1
Courbe démographique Effort fiscal Les gens libres	2
Infos Comité des fêtes Programme 2009	3
Hommage à M DOUVILLEZ	4
Réunion de conseil 23/01/2009	5
Réunion de conseil 20/03/2009	6
Réunion de conseil 20/03/2009	7
Réunion de conseil 20/03/2009	8
Etat-Civil Info Paroisse Petites annonces	9
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	10

Lettre du Maire

Le relevé effectué en 2004 affichait 595 habitants, cependant la nouvelle méthode de calcul estime à 620 habitants la population municipale et 634 habitants la population totale au premier janvier 2006.

Le recensement effectué en janvier dernier montre un retour au décompte de 2004 qui s'explique par le départ de plusieurs familles et au nombre important de logements vacants (22).

Je tenais à vous remercier pour l'accueil fait à l'agent recenseur et à la diligence à retourner les questionnaires, cependant « Carton rouge » pour 3 foyers qui n'ont pas répondu malgré plusieurs relances.

Le 20 mars le conseil municipal s'est réuni pour l'examen et le vote des comptes administratifs 2008 et des budgets 2009. Nous avons constaté une augmentation des dépenses de fonctionnement réduisant d'autant notre capacité d'investissement. Même si la dotation de fonctionnement est un peu plus élevée du fait de la prise en compte de l'augmentation de population ; les gros travaux à venir (renforcement électrique, assainissement) nous ont amenés à augmenter les prélèvements. Cependant du fait des incertitudes actuelles, cette hausse sera limitée à 2 %

Les nouveaux taux appliqués seront :

Taxe d'habitation : 7.81

Taxe sur les fonciers bâtis : 14.92 ;

TFNB (taxe sur les fonciers non bâtis) : 38.14 ;

TP (taxe professionnelle) : 6.91

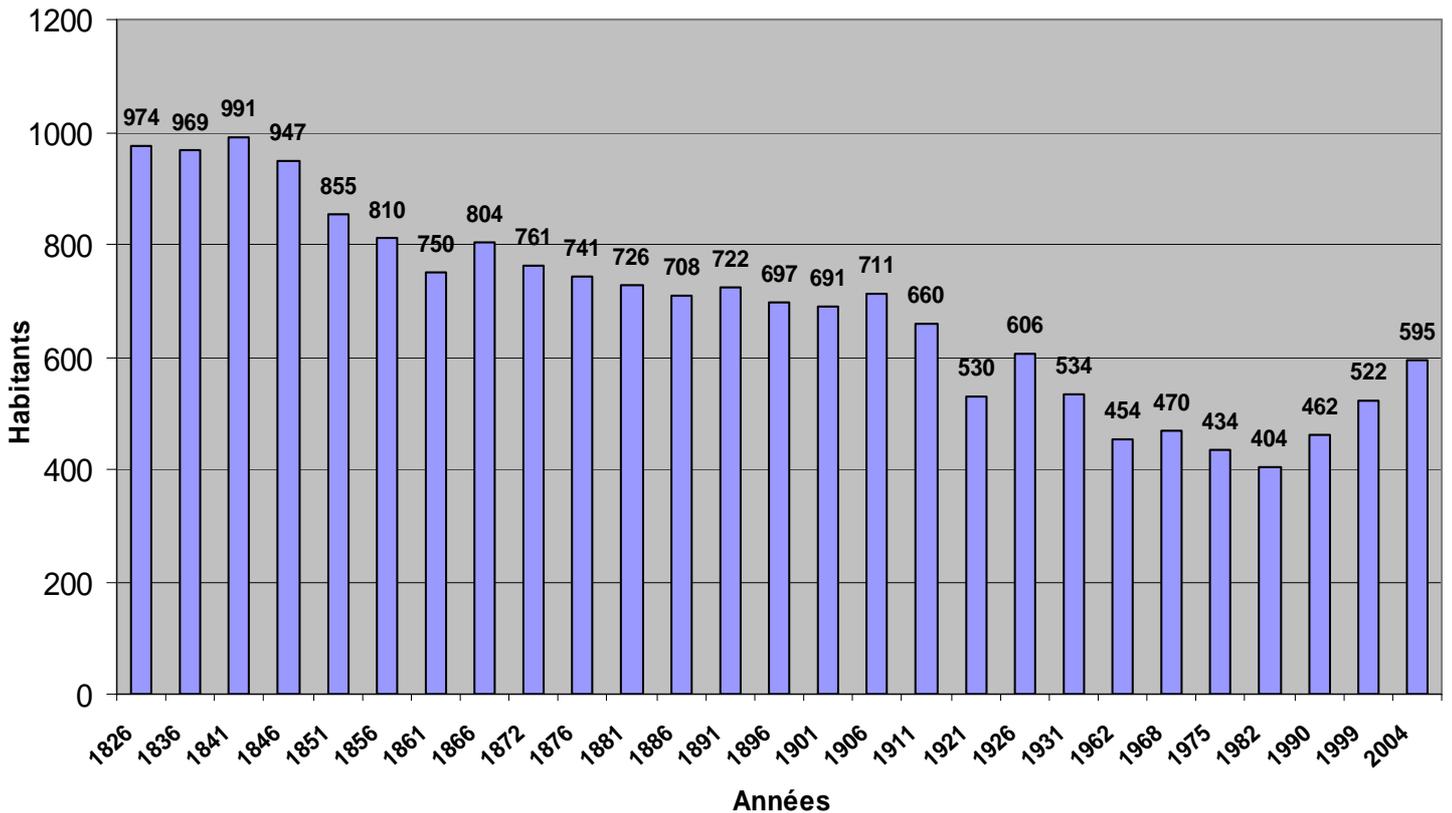
Pour les ménages, cette augmentation se traduit par exemple pour « un propriétaire occupant » par un prélèvement supplémentaire de 5 euros en moyenne mais pour information ne représente qu'une recette de 2000 euros pour la commune (la cotisation au SIRP étant passé de 530 à 560 euros par enfant).

Dans le cadre du SIRP, et à la demande de plusieurs parents d'élèves du regroupement pédagogique, un accueil périscolaire devrait se mettre en place à la rentrée de septembre 2009. Ce service viendra compléter la cantine et pourra ainsi permettre aux parents de déposer les enfants à partir de 7h30 le matin et de les reprendre le soir jusqu'à 18h30.

Après un hiver rigoureux digne de cette saison souhaitons que nous ayons aussi un vrai été pour voir s'illuminer les visages et les esprits.

YVES LEMAIRE

Population de 1826 à 2004



Effort fiscal

Malgré la conjoncture difficile de ce début d'année, malgré le climat d'inquiétude face à l'avenir qui se dessine, le conseil municipal doit faire face à des obligations d'investissements lourds pour la commune (renforcement du réseau électrique, assainissement collectif).

Des investissements qui ne pourront être réalisés sans les subventions entre-autres du conseil général.

La politique de ce dernier pour la répartition d'aide aux communes est directement liée à l'augmentation de la fiscalité communale, en clair : « plus vous augmentez vos impôts plus vous aurez de subventions », le conseil municipal a donc voté pour cette année une augmentation de la fiscalité de 2%.

Une augmentation sensible qui résulte d'une réflexion commune au sein du conseil et qui montre aussi la volonté de réussir les projets à venir.

PATRICK KUSZPA

Club « Les Gens Libres »

À l'occasion du 30ème anniversaire et quelques mois du club, les adhérents et leur Présidente présenterons à la salle des fêtes le SAMEDI 27 JUIN 2009 de 10h à 12h et de 15h à 18h une exposition intitulée:

« VIVRE A CONCHY LES POTS »

1900-1950

Cette exposition sera réalisée par LUCETTE HARANG avec la mémoire des personnes natives de cette commune.

Vous êtes toutes et tous très cordialement invités à cette manifestation qui je le pense ravivera beaucoup de souvenirs à tous, faits connus, mais aussi beaucoup de découvertes.

Cette visite vous permettra de rencontrer les adhérents du club ravis de vous accueillir.

Merci d'avance et à bientôt de vous recevoir

Entrée libre.

La Présidente
LUCETTE HARANG

Infos Comité des Fêtes

Avec le printemps, les activités de l'Association reprennent en espérant vous retrouver toujours plus nombreux, voici quelques dates à retenir :

A Venir

Samedi 4 Avril :

Concours intercommunal de dessins sur le thème « Les oiseaux de nos campagnes ».

Accueil à 14h00 à la salle polyvalente. Les modalités de ce concours vous ont été transmises par courrier. Les enfants concernés sont âgés de 4 à 15 ans.

Dimanche 12 Avril :

Chasse aux œufs de Pâques de 11h00 à 12h00 autour de l'Eglise Notre Dame pour les enfants recensés en Mairie (nouveau né à 11 ans).

Jeudi 7 Mai :

18h30 à la Salle polyvalente : remise des récompenses du concours dessins.

Samedi 20 Juin :

Fête de la Saint Jean (Programme en cours d'élaboration)

Ce qui s'est passé...

Le 14 mars à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'Association. Monsieur MUSSCHE, délégué départemental de la Fédération Nationale des Comités Officiels de France, a remis 14 diplômes et médailles aux membres actuels du Comité des Fêtes. Récompensant ainsi leur bénévolat en présence de M. Yves LEMAIRE, Maire M. Patrick KUSZPA, 1^{er} adjoint et M. Joseph SANGUINETTE, Conseiller Général.

Médaille de Bronze (5ans et plus) : BLUGEON Cédric, COCHEPIN Laurence, CARLIER Corinne et CARLIER Francis – Vice-Président.

Médaille d'Argent (10 ans et plus) : COCHEPIN Lionel, COURTAUX Jocelyne, COURTAUX Daniel, GRELIN Monique, GRELIN Jean – Président, TASSART Joël – Vice-Président.

Médaille d'Or (15 ans et plus) : BLUGEON Chantal – Vice-Présidente, CHAUMETTE Catherine – Secrétaire, GRELIN Jean-François – Trésorier.

Grande Médaille d'Or (20 ans et plus) : PUILLE Jean-Philippe (26 ans)

Cette équipe de bénévoles continue d'assurer l'animation du village commencée il y a 30 ans déjà par Monsieur HARANG – Président Fondateur du Comité, Monsieur MAROUZE Gérard – Trésorier et Madame LANVIN Monique – Secrétaire.

Si vous aimez le contact humain, l'animation, le bénévolat, venez nous retrouver, contacter Monsieur GRELIN Jean au 03.44.85.03.84., 2360 Rue de Flandres.

Au plaisir de vous accueillir,
Le Président,
Jean GRELIN

Hommage à Monsieur ALFRED DOUVILLEZ



Décédé à la suite d'un accident de la circulation le 19 mars 2009 à l'âge de 86 ans, Monsieur DOUVILLEZ était un personnage bien connu de Conchy Les Pots.

Pendant 44 années, de 1946 à 1990, il était installé avec son épouse en temps que boucher-charcutier au 73 rue de Flandre. Tandis que Mme DOUVILLEZ vendait à la boutique, son mari se rendait dans les villages pour la vente à domicile. Dans cette commune de Conchy, tous deux étaient les premiers levés et les derniers couchés. Des journées très longues, mais ils savaient être présents à leur travail toujours avec le sourire pour le bonjour et l'au revoir à leur nombreuse clientèle. Commerce qui durant toute son existence a employé beaucoup d'apprentis et d'ouvriers.

Ce couple de commerçants a aussi marqué les habitants qui les ont bien connus pour leur générosité. Toujours disponible à prêter leur voiture et plus au comité des fêtes, les repas froids servis le soir aux pompiers lors de leur passage pour les calendriers ainsi que des aides faites aux autres associations.

Monsieur DOUVILLEZ, c'est avec remerciement et respect que nous vous adressons un au revoir.

A son épouse, ses enfants et petits enfants, toutes nos sincères condoléances émues.



La boucherie charcuterie DOUVILLEZ, pour le bouquet provincial en 1950

LUCETTE HARANG

Date de convocation : 15.01.2009

Date d'affichage : 15.01.2009

Nbre en exercice : 15

Nbre de présents : 15

Nbre de suffrages : 15

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Janvier 2009

L'An Deux Mil Neuf le 23 janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: tous les conseillers en exercice étaient présents.

Mme PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du Procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

DOSSIERS D'INVESTISSEMENT EN COURS

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de l'état d'avancement des différents projets en cours :

- *Assainissement : sous réserve des décisions du Conseil Général, l'agence de l'eau va disposer des fonds nécessaires à la reprise des études et premiers travaux.
- *Réseau électrique : les travaux devraient pouvoir démarrer à la fin du 1^{er} semestre sous réserve de l'obtention de la 2^{ème} partie de subvention du conseil général.
- *Accueil périscolaire : une réunion publique sera organisée de façon à cerner les besoins en attente.
- *Contrat d'affermage du réseau en eau potable : le renouvellement du contrat est en cours de négociation.

PREAU DE L'ECOLE

Monsieur le Maire expose les devis concernant la couverture du préau de l'école ; des aides seront sollicitées auprès de la D.G.E et des Parlementaires. La décision sera prise ultérieurement.

CENTRE DE LOISIRS 2009

En 2008, la municipalité a contribué au centre de loisirs pour un montant de 2.041€.

Le conseil municipal renouvelle sa participation au centre de loisirs de

Ressons Sur Matz, Orvillers-Sorel . Deux semaines au centre de Monchy-Humières seront accessibles.

REPARATION DES CLOCHES DE L'EGLISE

Le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 1908,82€ HT de l'entreprise MAMIAS pour la réfection d'une cloche de l'Eglise, ainsi que celui de l'entreprise pour la pose d'une main-courante à l'entrée de l'église pour un montant de 610€

ORDINATEUR DE L'ECOLE

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise [E.G.@MES](#) pour un montant de 454€ afin de remplacer l'ordinateur de l'école maternelle.

VACATIONS FUNERAIRES

Le conseil municipal après délibération, accepte de fixer le montant des vacations funéraires à 20€, en conformité avec la loi.

QUESTIONS DIVERSES :

Un groupe de travail est constitué pour réfléchir aux problèmes de circulation et de stationnement qui se posent dans le village.

Séance levée à 22h45

Date de convocation : 14.03.2009

Date d'affichage : 14.03.2009

Nbre en exercice : 15

Nbre de présents : 12

Nbre de suffrages : 12

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CONCHY LES POTS

20 Mars 2009

L'An Deux Mil neuf le 20 mars à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 14 mars 2009 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: MM LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick , PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, QUILLET Philippe, CARLIER Francis, CLEUET Guy, Mme PINSSON Marie-Christine, M BAILLON Michel, , Mme DOMALAIN Ghislaine, M HUCHER Vincent et Melle CHAUMETTE Catherine.

Absents : M. SNOEK Eric (excusé), M. GEORGE Jacky et DEWIDHEM Yvon.

Secrétaire de séance : Mme PINSSON Marie-Christine.

Compte Administratif 2008 de la COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la commune de l'année 2008 .

Dépenses de fonctionnement : 218161,19 €

Recettes de fonctionnement : 282171,73 € excédent = 64010,54€

Dépenses d'investissement 234504,23€

Recettes d'investissement : 179219,85 € déficit = 55284,38€

Excédent de 2007 : 206771.59 + 64010 ,54 = 270782.13€

Déficit de 2007 : - 48215.77 et - 55284,38 = - 103500.15€

Résultat de clôture de l'année 2008 : **+ 167 281.98€**

Le conseil municipal décide d'affecter au compte 1068 la somme de 103500.15€ .

Compte administratif 2007 / S.D.E.P.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de l'année 2008 :

Dépenses de fonctionnement : 4491.96 €

Recettes de fonctionnement : 12889.59 € excédent = 8397.63

Dépenses d'investissement : 5386.90€

Recettes d'investissement : 360.13 € déficit = -5026.77

Excédent de fonctionnement 2007 :12716.27 + 8397.63=21113.90€

Excédent d'investissement 2007 : 13957.63-5026.77=8930.86

Résultat de clôture de l'année 2008 : **+ 30 055.76€**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2008.

Vote du Budget Primitif 2009 de la COMMUNE

Dépenses Fonctionnement	<i>Votes du Conseil</i>	Recettes de Fonctionnement	
011. Charges à caractères générales	84.200 ,00	70. Produit des services	2592.00
012. Charges de Personnel	68325,00	73.Impôts et Taxes	134658.51
65. Autres Charges	111000,00	74.Dotations	121101
022.Dépenses Imprévues	35308,49	75.Autres Produits	18000
023. Virement section Invest.	144500	013.Atténuation charges	400.00
		77.Produits exceptionnels	
		002.Résultat Reporté	167281,98
Total des dépenses	444033.49	Total des Recettes	444033.49

Dépenses Investissement	<i>Votes du Conseil</i>	Recettes Investissement	
20.Immob.Incorporel		13.Subventions	126605.87
21.Travaux	265064	16 Emprunts ou dettes	
23.Immo.en cours		10.Dotations	4575.91
16.Remb.Empunts	5500.00	1068.Dotations/réserves	103500.15
020.Dépenses Imprévues	5117.78	021.Virement section.fonctionnement	144500
001.Solde d'exécut.reporté	103500.15		
Total des dépenses	379181.93	Total des Recettes	379181.93

Le conseil municipal, valide le budget 2009

Vote du Budget Primitif 2008 / S.D.E.P

Dépenses Fonctionnement	<i>Vote du Conseil</i>	Recettes Fonctionnement	
011.charges générales	7500.00	70. ventes	24787.16
66.Charges fin.	3400.00	042.opérations	3230.35
022.dépenses imp.	8491.61	002.Résultat report	21113.90
68.dotations	9739.80		
023.Virement section	20.000		
Total dépenses	49131.41	Total Recettes	49131.41

Dépenses Investissement	<i>Votes du Conseil</i>	Recettes investissement	
23.immobilisations	25000.00	001.Solde d'exécution reporté	8930.86
16.Emprunts	5700.00	021.virement section	20.000
020.dépenses imprévues	4740.31	040.opérations d'ordre	9739.80
040.opérations d'ordre	3230.35		
Total des dépenses	38670.66	Total des Recettes	38670.66

Le budget 2009 du SDEP est voté à l'unanimité.

Vote des 4 TAXES.

Le conseil municipal décide d'augmenter le taux des 4 taxes :

Année 2008	Année 2009
TH.7.66%	7.81%
TFB 14.63%	14.92%
FNB 37.40%	38.14%
TP6.78%	6.91%

Comptes de Gestion du Percepteur

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les comptes de gestion de la Perception pour l'année 2008.

TRAVAUX DU PREAU DE L'ECOLE

Le conseil municipal prend connaissance des devis pour les travaux de réfection du préau de l'école et accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise HAVART pour un montant de 11138 € sous réserve, de l'obtention d'une subvention dont la demande est en cours d'instruction.

P.V.R.

Le conseil municipal approuve le principe de création d'une PVR (**P**articipation pour **V**oirie et **R**éseau).

Questions diverses :

Le conseil municipal accepte le chèque de la Smacl d'un montant de 382.25€ en remboursement du bris de glace sur le tracteur kubota.

Le conseil municipal autorise monsieur Hugues Puille à implanter son silo de betteraves pour la campagne 2009 face à la « décharge de déchets verts », en prenant toutes les mesures nécessaires pour ne pas gêner les riverains (enlèvement de jour, avant fin septembre) et nettoyer ensuite.

Séance levée à 22h20.

A quoi sert la P.V.R. et que permet-elle de financer ?

La PVR permet aux communes de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement, une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires.

Les travaux concernés sont :

- la réalisation ou l'aménagement d'une voie. Ceci peut inclure l'acquisition des terrains, les travaux de voirie (chaussée et trottoirs, y compris pistes cyclables ou stationnements sur voirie, espaces plantés), ou l'éclairage public, le dispositif d'écoulement des eaux pluviales et les éléments nécessaires au passage, en souterrain, des réseaux de communication (travaux de génie civil, gaines, fourreaux et chambres de tirage, à l'exclusion du coût des câbles).
 - la réalisation des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement (hors des secteurs d'assainissement individuel).
- les études nécessaires à ces travaux

La loi SRU a abrogé l'ancien régime "participations SPIC" et l'a remplacé dans un premier temps par la participation pour création de voie nouvelle et réseaux (PVNR), qui est devenu avec la loi urbanisme et habitat la P.V.R..

Cette participation organise une péréquation de coûts d'équipements publics non plus entre les constructions, mais entre les propriétés foncières nouvellement desservies en équipements publics.

La PVR peut être utilisée pour financer les réseaux, le long d'une voie existante sur laquelle aucun aménagement supplémentaire de la voie n'est prévu.

En revanche, ne peuvent être financés les équipements dont l'existence ne conditionne pas la délivrance des permis de construire (tels que les réseaux de communication aériens, de gaz, de chauffage urbain ; les autres équipements communaux : crèches, écoles ou salles de sports)

Association Paroissiale
2^{ème} trimestre 2009 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
 1er TRIMESTRE 2009

NAISSANCES

Faustine, Florence, Maryvonne BRIATTE , née le 23 mars 2009 à Amiens.
 64, rue de Flandres.

DECES

René, Camille DEVILLERS, survenu le 27 janvier 2009
 285, rue du Sagnier

Alfred DOUVILLEZ , survenu le 19 mars 2009

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
03-04 Avril	Boulogne La Grasse	Ressons sur Matz
Jeudi 09 Avril		Ressons sur Matz 20h
Vendredi 10 Avril		Ressons sur Matz 20h
Veillée Pascale 11 Avril		Ressons sur Matz 21h
12 Avril		Ressons sur Matz
18-19 Avril	Ricquebourg	Ressons sur Matz
25-26 Avril	Vignemont	Ressons sur Matz
02-03 Mai	La Neuville/Ressons	Ressons sur Matz
09-10 Mai	Baugy	Ressons sur Matz
16-17 Mai	Coudun	Ressons sur Matz
17 Mai		Cuvilly Fête de Ste JULIE
21 Mai		Mortemer ASCENSION
23-24 Mai	Orvillers-Sorel	Ressons sur Matz
30-31 Mai	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
06-07 Juin	Gournay/Aronde	Ressons sur Matz
13-14 Juin	Ricquebourg	Ressons sur Matz
20-21 Juin	Belloy	Ressons sur Matz
27-28 Juin	Villers/Coudun	Ressons sur Matz

Horaires de la bibliothèque
intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures

PMD AUTO

Tous nos encouragements à M PATRICK PERRIGUE
 68 rue de Flandres pour la création de son entreprise

L'entretien de votre véhicule à domicile ou lieu de travail
 (camion atelier)

Prestations toutes marques:

Vidange, distribution, freins, amortisseurs, pneumatiques.
 Pour prendre rendez-vous, appeler au

06 77 04 52 01

Mme BOTION née TANTON de BOULOGNE LA GRASSE
 Recherche des heures de ménage, repassage, courses etc

Tél: **03 44 85 07 01**

Bienvenue également à la nouvelle activité de la société

AR2M climatisation

M MACKPAYEN
 113 rue de Flandre

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29.84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.A.U.R	0825 807 808
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

Les Pompiers : Conchy-les-Pots

FOYART J. :	06.88.18.90.64
PUILLE J-P :	03.44.85.06.88
TASSART J.	03.44.85.07.27

HORAIRES DE LA MAIRIE

**Mardi et jeudi de
14 h à 18 h
samedi de
10 h à 12 h**

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 2^{ème} période de l'année 2009, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} avril au 30 juin 1993.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :
tous les mercredis.

Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

Collecte des encombrants:



Actuellement aucune date n'est prévue pour le 2^{ème} trimestre

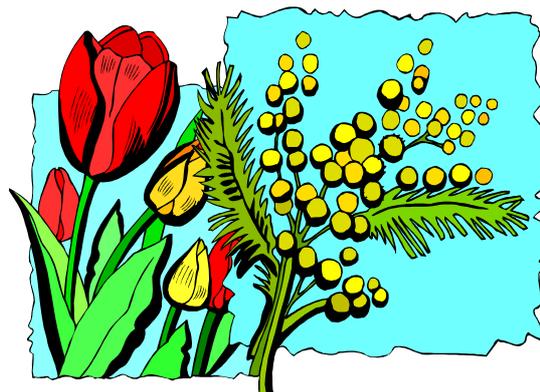
Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE



PAGE DERNIERE MINUTE

Périscolaire

Suite à la réunion du 03 avril à la salle polyvalente .Votre présence en nombre, le dialogue constructif et les nombreuses questions soulignent l'intérêt de ce projet.

Les préinscriptions enregistrées à l'issue de la réunion sont suffisantes pour permettre cette ouverture en septembre 2009. l'adaptation des horaires est à l'étude (ouverture 7h 15) les inscriptions définitives seront prises en juin vous pouvez cependant si ce service vous intéresse nous faire part de vos intentions

YVES LEMAIRE

ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE 39/45 (APG) ET D'AFRIQUE DU NORD (AFN)

L'association des APG de 39/45 et AFN réunie en assemblée générale le 20 mars 2009 a procédé au renouvellement de son bureau.

Le bureau sortant a été réélu.

M JEAN PAUL BAILLON: Porte-drapeau

M GERARD MAROUZE : Trésorier

M JACQUES CLEVY: Président

La commémoration de l'armistice aura lieu au monument aux morts le vendredi 8 mai à 11h30

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Il a été décidé de reconduire notre repas annuel qui aura lieu à la salle polyvalente à partir de 13 heures.

Souhaitant vous retrouver nombreux.

Prix du repas: 26 €.

Le Président
JACQUES CLEVY

⇒ INFORMATION / RAPPEL

La parution du CONCHYLIEN a lieu 4 fois par an.

Date de parution: 1er janvier

1er avril

1er juillet

1er octobre

Toutes les associations qui désirent faire passer des messages, infos, programmes, calendriers ou autre, peuvent envoyer leurs articles ou prendre contact au minimum 15 jours avant l'édition du journal, soit à la Mairie, soit à M Patrick KUSZPA.

Merci à tous.